



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 22 janvier 2024

**92^e édition du Rallye Monte Carlo,
les services de secours et de sécurité pleinement mobilisés**

Le 92^e Rallye Monte Carlo, organisé par l'Automobile Club de Monaco, traversera le département des Alpes-de-Haute-Provence **les jeudi 25, vendredi 26 et dimanche 28 janvier 2024**.

Sur les deux jours d'épreuve, les véhicules traverseront les huit communes suivantes : Thoard, Saint Geniez, Bayons, Saint-Clément, La Bréole, Selonnet, Digne-les-Bains, Chaudon-Norante. Les concurrents disputeront dans le département **les six épreuves spéciales** ci-après :

Jeudi 25 janvier 2024 – 2 spéciales

- Thoard (04) / Saint Geniez (04) 21 km : départ du premier concurrent à 20h35
- Bayons (04) / Bréziers (05), premier départ à 21h58

Vendredi 26 janvier 2024 – 2 spéciales sur le même parcours

- La Bréole (04) / Selonnet (04), premier départ à 11h57
- Deuxième passage : premier départ à 18h02

Dimanche 28 janvier 2024 – 2 spéciales

- La Bréole (04) / Selonnet (04), premier départ à 7h04
- Digne-les-Bains (04) / Chaudon-Norante (04), premier départ à 8h35

Afin de respecter les règles de sécurité, les routes concernées par ces épreuves spéciales seront fermées à la circulation trois heures avant le départ de la première voiture et deux heures avant pour les riverains. Les routes seront rouvertes deux heures après le passage de la dernière voiture.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle tous les spectateurs et riverains à la vigilance et à la responsabilité pour qu'il n'y ait pas d'accident. Ils devront notamment respecter impérativement la signalisation du parcours et des zones interdites aux piétons.

S'agissant de l'épreuve de nuit, il est fortement recommandé au public de se munir d'éclairage, de vêtements chauds et de chaussures adaptées aux terrains accidentés.

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture
8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex

> Les forces de sécurité et de secours pleinement mobilisées

Afin d'assurer la sécurité de tous et le déroulement du rallye dans les meilleures conditions, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS04), la Gendarmerie nationale ainsi que les forces de sécurité intérieure seront présents sur l'ensemble des spéciales.

Un important dispositif de secours et de sécurité sera ainsi mobilisé, composé de :

- 300 commissaires sécurité en charge du public,
- 16 médecins réanimateurs,
- 7 infirmiers,
- 1 hélicoptère dédié pour les secours médicalisés et la sécurité de la route ;
- 150 sapeurs-pompiers (secouristes en montagne, infirmiers...) et 50 véhicules (ambulances, VSAV et moyens d'extinction) du SDIS04 ;
- 250 militaires de la gendarmerie, issus du Groupement départemental et de l'Escadron départemental de sécurité routière (EDSR) des Alpes-de-Haute-Provence.

Le préfet activera le centre opérationnel départemental les jeudi 25, vendredi 26 et dimanche 28 janvier pour coordonner et animer l'ensemble des forces de secours et de sécurité mobilisées.

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex